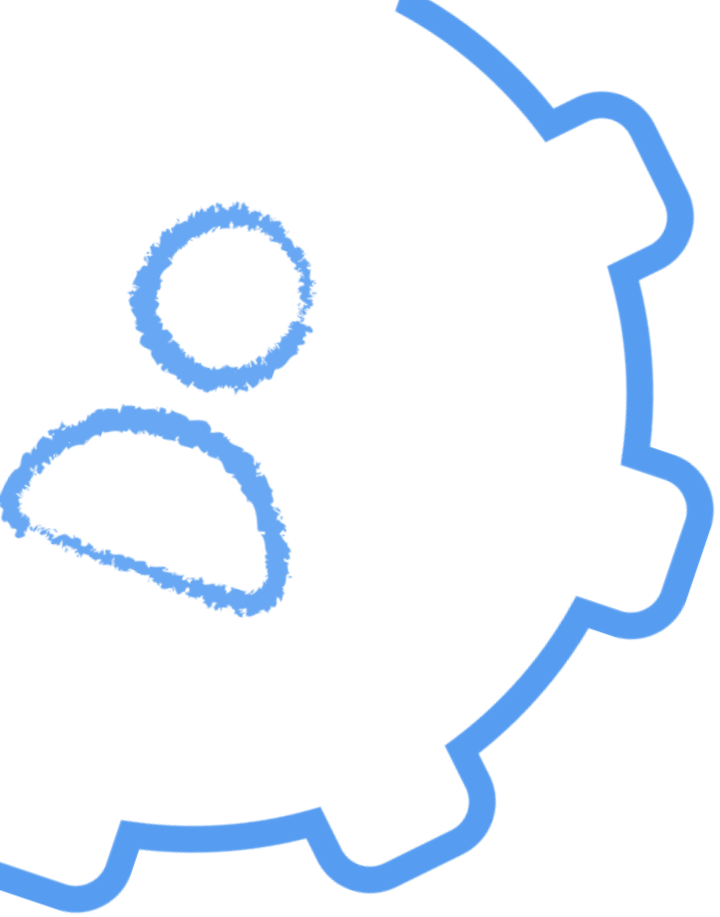

8CTP EN ACTION

Boîte à outils

GUIDE DES INDICATEURS

8CTP EN ACTION

Boîte à outils

GUIDE DES INDICATEURS

Auteurs: Lara Vigneron (Yuza), Hilde Vandenhoudt (LiCaLab), Elisabeth Honinx (VITO), Erik Laes (VITO)

Contacts :

lara.vigneron@yuza.be; hilde.vandenhoudt@thomasmore.be

Date de publication : 31-01-25

Licence : CC BY SA

Retrouvez cette boîte à outils sur le site web : https://www.yuza.be/post/boite-a-outils-8ctp-en-action

Retrouvez tous les projets et outils soutenus par la Fondation Roi Baudouin et le Fonds Daniël De Coninck dans le cadre des 8 principes directeurs pour une technologie de confiance en santé sur le site web : https://www.caringtechnology.be/

Avec le soutien de: 8 Caring Technology Principles FUND DR. DANIËL DE CONINCK — King Baudouin Foundation, Working together for a better society

Comment faire en sorte que la technologie en santé soit bénéfique pour les personnes et la société ?

À l'initiative de la Fondation Roi Baudouin et du Fonds Dr. Daniël De Coninck, **8 principes directeurs pour les technologies en santé** ("8 Caring Technology Principles" - 8CTP) ont été élaborés.

Ces principes contribuent à garantir que la technologie améliore la santé, le bien-être et la qualité de vie. Ils s'appliquent à toute personne qui reçoit ou fournit des soins, aux développeurs, aux chercheurs ou aux décideurs politiques.

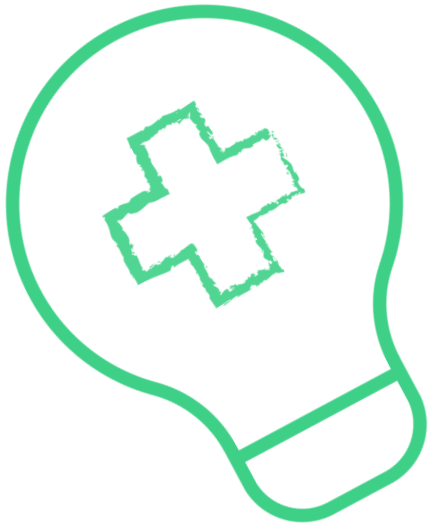

LES 8 PRINCIPES POUR UNE TECNOLOGIE DE CONFIANCE EN SANTÉ (8CTP)

1

Soutenir les besoins et l'autonomie des utilisateurs

2

Etablir une participation par l'intégration

3

Obtenir un véritable consentement éclairé

4

Utiliser les données en toute sécurité pour la santé personnelle et l'intérêt public.

5

Réduire les inégalités digitales et de santé

6

Créer une gouvernance participative

7

Mettre en œuvre l'assurance et le contrôle de la qualité

8

Inscrire l'innovation dans des cadres sociétaux plus larges

Les professionnels de la santé, les associations de patients, les développeurs de technologies et les gestionnaires de l'innovation avaient besoin d'outils concrets pour évaluer les solutions technologiques. Le Fonds Dr. Daniël De Coninck a soutenu des projets visant à développer des outils qui intègrent ces principes. L'un de ces projets est **Teckno2030 in Action**.

Le projet est mené par **11 partenaires belges** (Yuza, coordinateur du projet, et Care Living Lab LiCalab en tant que leaders méthodologiques, LUSS et VPP en tant que représentants des patients, PPLW, Brusano, Vivel et l'Academie vor De Eerste Liijn en tant que représentants des professionnels de la santé, Infopôle, Lifetech.Brussels et Medvia en tant que représentants des entreprises, des chercheurs et des développeurs de technologies, et Numerikare en tant que partenaire en matière de communication).

L'objectif était de créer une boîte à outils permettant à différents groupes cibles d'appliquer les principes. Ces outils ont été développés en co-création avec les groupes cibles lors d'ateliers qui se sont déroulés sur deux ans. Un résultat important est la « **boîte à outils 8CTP en Action** ».

Patients et citoyens

Quelles technologies puis-je utiliser en toute confiance pour m'aider à atteindre mes objectifs de santé et à améliorer ma qualité de vie globale ?

Professionnels de santé

Quelles technologies me permettent de fournir des soins personnalisés et améliorer les résultats de mes patients ?

Développeurs de technologies

Comment puis-je développer des technologies de confiance en santé qui aident au mieux les patients et les professionnels de santé?

LA BOÎTE À OUTILS 8CTP EN ACTION

La boîte à outils 8CTP en Action aide les développeurs de technologies et les gestionnaires de l'innovation à développer ou à évaluer les technologies en santé selon les 8 principes directeurs.

LES 4 OUTILS

1. Les Marqueurs 8CTP en Action : Un outil d'auto-évaluation d'une technologie sur la base de 24 objectifs.

2. Le Radar 8CTP en Action : Un outil qui affiche visuellement l'évaluation et la compare aux objectifs souhaités.

3. Le Guide des Indicateurs du 8CTP en Action : Un ensemble d'indicateurs pour chaque principe afin d'identifier les domaines à améliorer et de définir des actions.

4. Les Cartes 8CTP en Action : Un outil pour les activités participatives telles que les hackathons.

PROCESSUS RECOMMANDÉ POUR L'UTILISATION DES OUTILS

1. Évaluer : Utilisez les marqueurs pour évaluer la technologie.
2. Visualiser : Utilisez le radar pour visualiser les résultats de l'évaluation.
3. Identifier : Déterminer les priorités d'amélioration.
4. Améliorer : Utiliser le guide des indicateurs pour des actions concrètes.

Cette approche garantit un processus systématique et pratique d'évaluation et d'amélioration de la technologie, la rendant plus alignée avec les 8 principes directeurs.

COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE RECHERCHE VITO

Les partenaires du projet Teckno2030 in Action ont collaboré avec VITO pour intégrer les Marqueurs, le Radar et le Guide des Indicateurs dans la plateforme numérique du VITO destinée aux gestionnaires de l'innovation et aux organisations de santé. Cette plateforme repose sur une approche de design thinking.

Le lien vers la plateforme est : **https://8ctp.vito.be/fr**

GUIDE D'UTILISATION DU GUIDE DES INDICATEURS 8CTP IN ACTION

Le Guide des Indicateurs 8CTP in Action aide à aligner les technologies avec les 8CTP. Les indicateurs remplissent **deux fonctions principales**. Premièrement, ils permettent d'identifier des opportunités d'amélioration et proposent des pistes d'optimisation. Deuxièmement, ils évaluent dans quelle mesure la technologie est actuellement en adéquation avec les principes 8CTP.

L'outil suit la même structure que les marqueurs, divisant chaque principe en trois objectifs. **Pour chaque objectif, une liste d'indicateurs est fournie**, illustrant comment la technologie peut être **mieux alignée avec les principes**. Par exemple, un indicateur peut décrire une fonctionnalité facilitant le partage de données à des fins de recherche. Un autre peut mettre en évidence la manière dont la technologie contribue aux objectifs de développement durable. Un troisième peut spécifier la nécessité de référencer des publications scientifiques validant les résultats de l'évaluation.

Le Guide des Indicateurs est conçu pour être utilisé en complément des Marqueurs 8CTP in Action. Après avoir identifié des axes d'amélioration avec les marqueurs, les utilisateurs peuvent consulter les indicateurs afin de définir les actions spécifiques à mettre en place pour mieux aligner la technologie avec les principes.

Bien que **certains indicateurs ne soient pas applicables** à toutes les technologies, cet outil a pour objectif d'inspirer et de susciter la réflexion plutôt que d'imposer des choix fixes.

Cette approche flexible permet d'adapter les indicateurs au **contexte spécifique de chaque technologie**, garantissant ainsi leur pertinence et leur applicabilité pratique.

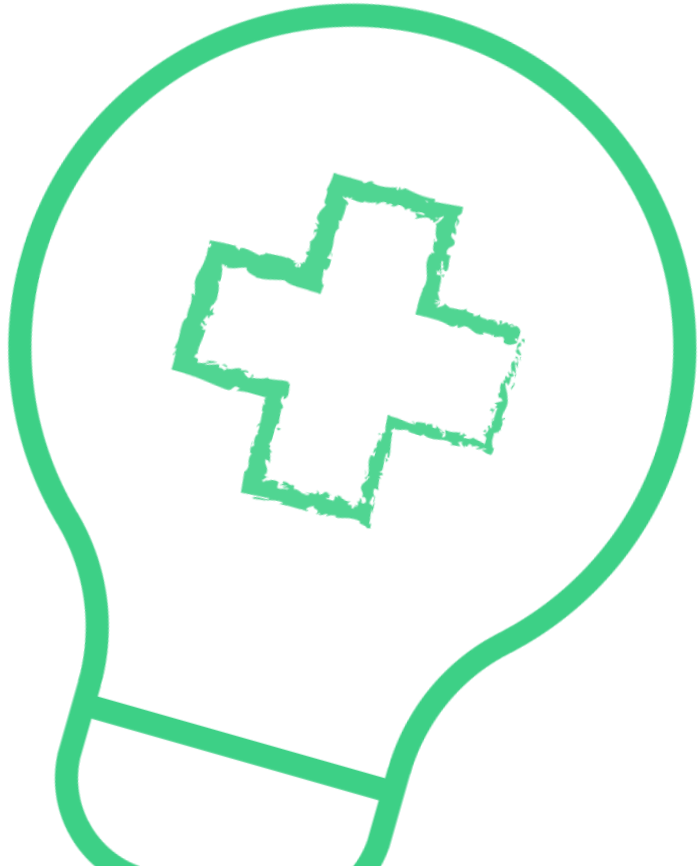

TABLE DES MATIÈRES

Principe 1 : Soutenir les besoins et l'autonomie des utilisateurs 9

Principe 2 : Établir la participation par l'intégration 13

Principe 3 : Obtenir un véritable consentement éclairé 19

Principe 4 : Utiliser les données en toute sécurité pour la santé personnelle et l'intérêt public 25

Principe 5 : Réduire les inégalités digitales et de santé 29

Principe 6 : Créer une gouvernance participative 34

Principe 7 : Mettre en œuvre l'assurance et le contrôle de la qualité 38

Principe 8 : Inscrire l'innovation dans des cadres sociétaux plus larges 43

Résumé des indicateurs 51

PRINCIPE 1

Soutenir les besoins et l'autonomie des utilisateurs

Veiller à ce que la technologie et les données répondent aux besoins des utilisateurs et soient au service des personnes et de la société. Impliquer les individus et les communautés pour mieux comprendre leurs besoins en matière de soins et leurs objectifs en matière de santé. La technologie et l'utilisation des données devraient toujours aider les utilisateurs à prendre leurs propres décisions.

OBJECTIF 1

Votre technologie permet aux citoyens et aux professionnels de la santé d'acquérir une **connaissance approfondie de leurs besoins et de leurs objectifs en matière de santé et de soins**.

OBJECTIF 2

Votre technologie **répond aux besoins et aux objectifs en matière de soins et de santé** de **divers groupes d'utilisateurs** au sein de la société.

OBJECTIF 3

Votre technologie aide les utilisateurs à **prendre des décisions autonomes** concernant leur santé et leurs soins.

VOTRE TECHNOLOGIE PERMET AUX CITOYENS ET AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ D'ACQUÉRIR UNE **CONNAISSANCE APPROFONDIE DE LEURS BESOINS ET DE LEURS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SOINS**.

Indicateurs

I1. Pertinence de la technologie : La technologie est efficace dans la prise en charge du patient, la prévention, le diagnostic ou le traitement de la maladie. Elle permet aux patients de mieux vivre en améliorant leur bien-être et leur état de santé général, en réduisant les symptômes de leur maladie et en réduisant le risque de complications liées à la maladie ou au traitement.

I2. Recherche approfondie sur les besoins et les attentes des patients : Avant de développer une technologie, des recherches approfondies sont menées sur les besoins et les attentes, les expériences et les défis des patients. Cette recherche peut être effectuée au moyen d'enquêtes, d'entretiens, de groupes de discussion, d'observations, d'analyses documentaires, etc. Les besoins et les attentes peuvent être validés par des associations de patients, des organismes officiels d'amélioration de l'expérience des patients et/ou des comités de patients.

I3. Implication des professionnels de la santé dans les besoins et les attentes : Les professionnels de la santé peuvent également fournir des informations précieuses sur les besoins des patients et les défis auxquels ils sont confrontés. Il est important de collaborer avec les professionnels de la santé pour s'assurer que la technologie est compatible avec les pratiques de soins existantes et qu'elle s'intègre dans le flux de travail des professionnels de la santé.

I4. Accessibilité des résultats de recherche sur les besoins et les attentes : Les besoins et les attentes spécifiques des patients concernés par la technologie sont identifiés et les informations sont accessibles.

VOTRE TECHNOLOGIE **RÉPOND AUX BESOINS ET AUX OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SOINS ET DE SANTÉ** DE **DIVERS GROUPES D'UTILISATEURS** AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ.

Indicateurs

I1. Personnalisation de la technologie : La technologie permet à l'utilisateur de personnaliser les fonctionnalités en fonction de ses besoins individuels, de ses objectifs et de ses préférences. La technologie peut être personnalisée en fonction des compétences de l'utilisateur dans l'utilisation des solutions technologiques. Elle peut également être adaptée aux émotions, à l'état de santé et à l'état d'esprit du patient.

I2. Adaptation et pertinence des informations : Les informations fournies par la technologie sont adaptées et pertinentes par rapport aux besoins spécifiques de l'utilisateur, en tenant compte de ses antécédents médicaux, de son niveau de compréhension et de ses préférences. Le texte écrit peut être agrandi et le contraste des couleurs adapté.

VOTRE TECHNOLOGIE AIDE LES UTILISATEURS À **PRENDRE DES DÉCISIONS AUTONOMES** CONCERNANT LEUR SANTÉ ET LEURS SOINS.

Indicateurs

I1. Suivi et contrôle de la santé : La technologie est capable de suivre les symptômes et les progrès de l'utilisateur au fil du temps, éventuellement de détecter des schémas, et de fournir des alertes ou des rappels si nécessaire. Il peut s'agir de rappels de prise de médicaments, de rappels de tests ou d'examens, ou d'alertes en cas de changement de symptômes.

I2. Éducation et information pour l'autonomisation : La technologie fournit des informations et des ressources éducatives pour aider les utilisateurs à mieux comprendre leur maladie et les meilleures pratiques pour la gérer, tout en les alertant sur les risques de l'automédication. Les utilisateurs sont également informés des avantages de l'utilisation de la technologie, ainsi que des besoins et des attentes auxquels elle répond.

I3. Objectifs de santé intégrés pour le patient : La technologie fournit des outils pour aider l'utilisateur à définir des objectifs de santé et à suivre ses progrès. La technologie peut également inclure un retour d'information positif pour encourager les utilisateurs à prendre en charge leur état de santé.

I4. Soutien à l'autogestion : La technologie fournit des outils pour aider les utilisateurs à gérer les facteurs de risque liés à la maladie, tels que la nutrition et l'exercice.

I5. Retour d'information en temps réel sur la santé : La technologie offre un retour d'information en temps réel (commentaires, notifications) pour aider les utilisateurs à mieux comprendre les conséquences de leurs choix en matière de santé.

PRINCIPE 2

Établir la participation par l'intégration

Établir une collaboration continue entre toutes les parties prenantes par la création d'un écosystème intégré englobant les personnes et les technologies. Cet objectif peut être atteint en mettant en place des technologies interopérables utilisant des protocoles normalisés et des formats libres. Aider les patients et les citoyens à participer pleinement au développement et à l'utilisation de cet écosystème.

OBJECTIF 1

Votre technologie favorise une **collaboration continue entre les différentes parties prenantes**, telles que les patients, les professionnels de la santé, les développeurs, les chercheurs et les décideurs politiques, en soutenant la création d'un écosystème de santé intégré.

OBJECTIF 2

Votre technologie permet la **collaboration** et l'**intégration dans l'infrastructure de soins existante.** Cela peut être réalisé en rendant votre technologie interopérable à l'aide de protocoles normalisés et de formats ouverts.

OBJECTIF 3

Votre technologie soutient et encourage activement la **participation des patients et des citoyens** au développement et à l'utilisation de la technologie et de son écosystème de santé.

VOTRE TECHNOLOGIE FAVORISE UNE **COLLABORATION CONTINUE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES**, TELLES QUE LES PATIENTS, LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, LES DÉVELOPPEURS, LES CHERCHEURS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES, EN SOUTENANT LA CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ INTÉGRÉ.

Indicateurs

I1. Amélioration de la coordination et de la communication entre les patients et les professionnels de santé : La technologie permet de coordonner les soins entre les différents professionnels de la santé impliqués dans le traitement du patient. La technologie facilite la communication entre les professionnels de la santé, ainsi qu'entre les professionnels de la santé et les patients, permettant un suivi régulier de l'état de santé du patient, améliorant la qualité des soins et réduisant potentiellement le stress du patient.

I2. Intégration pour une expérience utilisateur complète : La technologie s'intègre à d'autres systèmes ou dispositifs utilisés par le patient, tels que les dispositifs de surveillance de la santé, afin d'offrir une expérience utilisateur plus cohérente et plus complète. Plus généralement, la solution s'intègre au parcours de soins du patient.

I3. Implication des parties prenantes dans le développement : Le développement de la technologie implique la participation active de parties prenantes externes telles que les patients, les professionnels de la santé, les organisations à but non lucratif, les entreprises, les universités et les décideurs politiques. Dans cette collaboration, les patients sont considérés comme des experts de leur propre vie et de leur état de santé.

I4. Échange d'idées et de connaissances entre les parties prenantes : Les parties prenantes ont la possibilité d'échanger des idées et des connaissances dans le cadre du développement de la technologie. Des réunions sont organisées pour recueillir des commentaires et des suggestions, des groupes de travail sont mis en place pour résoudre les problèmes et développer des idées ensemble. Des plateformes ou des outils en ligne peuvent être utilisés pour permettre aux parties prenantes de partager des idées, des commentaires et des connaissances. Ces plateformes d'échange peuvent inclure des forums en ligne, des réseaux sociaux, des sites web collaboratifs, des outils de partage de documents, etc.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE FAVORISE UNE **COLLABORATION CONTINUE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES**, TELLES QUE LES PATIENTS, LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, LES DÉVELOPPEURS, LES CHERCHEURS ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES, EN SOUTENANT LA CRÉATION D'UN ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ INTÉGRÉ.

Indicateurs

I5. Transparence et communication sur le développement technologique : Les parties prenantes sont informées de l'état d'avancement du développement technologique. Les informations sur les objectifs, les progrès, les défis, les résultats et les coûts sont communiquées de manière transparente, ce qui leur permet de collaborer en connaissance de cause.

I6. Définition claire des rôles et des responsabilités en matière de développement : Les parties prenantes sont informées de leur rôle dans le développement de la technologie. Elles ont la possibilité de contribuer au développement de la technologie et d'en partager les bénéfices. Par exemple, les règles de partage de la propriété intellectuelle sont définies dès le départ.

VOTRE TECHNOLOGIE PERMET LA **COLLABORATION** ET L'**INTÉGRATION DANS L'INFRASTRUCTURE DE SOINS EXISTANTE.** CELA PEUT ÊTRE RÉALISÉ EN RENDANT VOTRE TECHNOLOGIE INTEROPÉRABLE À L'AIDE DE PROTOCOLES NORMALISÉS ET DE FORMATS OUVERTS.

Indicateurs

I1. Conformité aux normes et protocoles d'interopérabilité : La technologie est conçue pour respecter les normes et protocoles d'interopérabilité reconnus dans le secteur des soins de santé, tels que HL7 FHIR (Fast Healthcare Interoperability Resources), DICOM (Digital Imaging and Communications in Medicine) ou IHE (Integrating the Healthcare Enterprise).

I2. Capacité à partager des données : La technologie est capable de partager des données de manière transparente avec d'autres systèmes de soins de santé, en utilisant des normes d'interopérabilité pour garantir la qualité et la cohérence des données échangées.

I3. Facilité d'intégration : La technologie est facile à utiliser et à intégrer à d'autres systèmes de soins de santé, ce qui minimise les obstacles techniques et organisationnels à l'échange de données. En particulier, la technologie s'interface avec les solutions technologiques "officielles" des services de soins de santé, tels que le Réseau Santé Wallon, Abrumet, Vitalink, mijngezondheid.be, masanté.be, etc. ainsi qu'avec les portails des hôpitaux. Elle s'interface avec d'autres applications/SD afin que les données puissent être utilisées par tous les acteurs du parcours de soins. La technologie garantit également l'interopérabilité avec les systèmes anciens/existants et les nouveaux systèmes.
interfaces with other apps/SDs so that data can be used by everyone in the care pathway. The technology also guarantees interoperability with older/existing and new systems.

I4. Documentation et support technique pour l'interopérabilité : La technologie est bien documentée et s'accompagne d'une assistance technique pour aider les utilisateurs à comprendre et à intégrer les fonctions d'interopérabilité de la solution.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE PERMET LA **COLLABORATION** ET L'**INTÉGRATION DANS L'INFRASTRUCTURE DE SOINS EXISTANTE.** CELA PEUT ÊTRE RÉALISÉ EN RENDANT VOTRE TECHNOLOGIE INTEROPÉRABLE À L'AIDE DE PROTOCOLES NORMALISÉS ET DE FORMATS OUVERTS.

Indicateurs

I5. Normes ouvertes : La technologie est conçue à l'aide de normes ouvertes pour garantir l'interopérabilité avec d'autres systèmes de soins de santé.

I6. Disponibilité du code source : La technologie est basée sur un logiciel open source dont le code source est librement disponible et peut être librement modifié et distribué.

I7. Licence de source ouverte : La technologie est distribuée sous une licence open source approuvée par l'Open Source Initiative, telle que la licence Apache ou la licence GNU GPL. Elle est accompagnée d'une documentation claire et d'un support technique pour aider les utilisateurs à comprendre et à utiliser les fonctionnalités de la solution.

I8. Soutien de la communauté des développeurs : La technologie est développée de manière transparente et est soutenue par une communauté active de développeurs de logiciels open source. Tout en respectant la confidentialité, les données générées sont ouvertes à l'analyse comparative.

VOTRE TECHNOLOGIE SOUTIENT ET ENCOURAGE ACTIVEMENT LA **PARTICIPATION DES PATIENTS ET DES CITOYENS** AU DÉVELOPPEMENT ET À L'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE ET DE SON ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ.

Indicateurs

I1. Participation des patients au développement : Les patients et les citoyens sont impliqués dès le début du développement de la technologie. Cela peut se faire par le biais de groupes de travail, d'ateliers de conception, de tests, de commentaires sur les prototypes, etc., qui permettront aux patients et aux citoyens de fournir des retours et des idées qui aideront à façonner la technologie en réponse à leurs besoins et à leurs attentes. Les tests avec les patients et les citoyens peuvent fournir des informations précieuses sur la facilité d'utilisation et l'efficacité de la technologie. Les tests sont effectués à différents stades du développement afin de s'assurer que la technologie est optimisée pour les patients et les citoyens.

I2. Participation des patients après le lancement : Après le lancement de la technologie, les commentaires et les réactions des patients et des citoyens sont contrôlés pour s'assurer qu'elle répond à leurs besoins. Cela peut se faire par le biais d'enquêtes, d'évaluations en ligne, de commentaires dans l'application, etc. Les commentaires et le retour d'information des patients peuvent aider à identifier les points à améliorer dans la solution technologique.

I3. Processus validé et accessible de participation des patients : Le processus par lequel les patients ont été impliqués dans la compréhension de leurs besoins et attentes et dans le développement de la technologie est scientifiquement valide (en termes de représentativité, de diversité, etc.) et accessible.

PRINCIPE 3

Obtenir un véritable consentement éclairé

Fournir des informations fiables, transparentes, compréhensibles et accessibles sur les technologies en santé pour renforcer les capacités des personnes afin qu'elles soient en mesure de faire des choix en toute connaissance de cause et de manière indépendante. Communiquer objectivement les avantages et les inconvénients pratiques afin que les utilisateurs se sentent en confiance par rapport aux technologies qu'ils choisissent.

OBJECTIF 1

Votre technologie fournit aux utilisateurs des **informations honnêtes, fiables, transparentes et complètes** en termes d'**utilité, d'applicabilité, d'avantages et d'inconvénients.**

OBJECTIF 2

Votre technologie fournit aux utilisateurs des **informations accessibles et facilement compréhensibles par tous.**

OBJECTIF 3

Votre technologie permet aux utilisateurs de **décider de manière véritablement éclairée et indépendante de l'utiliser ou non.**

VOTRE TECHNOLOGIE FOURNIT AUX UTILISATEURS DES **INFORMATIONS HONNÊTES, FIABLES, TRANSPARENTES ET COMPLÈTES** EN TERMES D'**UTILITÉ, D'APPLICABILITÉ, D'AVANTAGES ET D'INCONVÉNIENTS.**

Indicateurs

I1. Information sur les fonctionnalités de la technologie: L'utilisateur est informé des fonctionnalités de la technologie, y compris des avantages et des limites de chaque fonctionnalité, et des risques liés à l'utilisation de la technologie. Il est également informé des besoins auxquels répond la technologie et des profils d'utilisateurs ciblés.

I2. Information sur la sécurité et la confidentialité : Les utilisateurs sont informés des mesures de sécurité et de confidentialité mises en place pour protéger leurs données de santé. Ils sont également informés de l'utilisation qui est faite de leurs données, du partage éventuel avec des tiers et de l'existence d'un consentement pour le partage des données.

I3. Informations sur les exigences techniques : L'utilisateur est informé des exigences techniques nécessaires à l'utilisation de la technologie, telles que les exigences matérielles et logicielles.

I4. Informations sur les coûts : L'utilisateur est informé des coûts liés à l'utilisation de la technologie, y compris les frais initiaux, les frais d'abonnement, les frais de maintenance et les éventuels frais supplémentaires.

I5. Informations sur les évaluations et les certifications : L'utilisateur est informé des évaluations et certifications obtenues par la technologie, telles que les certifications ISO 13485, ainsi que des évaluations réalisées par des tiers (tels que mHealthBelgium ou d'autres labels de qualité), y compris les évaluations de sécurité et d'interopérabilité.

I6. Informations sur le fournisseur : L'utilisateur est informé sur l'entreprise ou l'organisation qui fournit la technologie, notamment sur son expérience, sa réputation et ses résultats en termes de conformité et de qualité, ainsi que sur ses sources de revenus, en particulier si l'utilisation de la technologie est gratuite. Il est également informé de l'expertise des auteurs du contenu, des déclarations d'intérêt, des principales sources et références bibliographiques, etc.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE FOURNIT AUX UTILISATEURS DES **INFORMATIONS HONNÊTES, FIABLES, TRANSPARENTES ET COMPLÈTES** EN TERMES D'**UTILITÉ, D'APPLICABILITÉ, D'AVANTAGES ET D'INCONVÉNIENTS.**

Indicateurs

I7. Mise à jour des informations : Les informations sont régulièrement mises à jour pour refléter les changements technologiques, les nouvelles recherches ou les nouvelles normes de qualité et de sécurité.

I8. Explicabilité : Le fonctionnement de la technologie est clairement compréhensible et explicable pour les utilisateurs. Cet objectif peut être atteint en utilisant des algorithmes transparents et en fournissant des explications détaillées sur les processus utilisés pour obtenir des résultats. Cela permet aux professionnels de la santé de prendre des décisions éclairées et aux patients de comprendre les raisons des recommandations et des traitements proposés.

I9. Justifiabilité : Les décisions prises par la technologie doivent être explicables et justifiables en termes éthiques et juridiques. Cela implique que la technologie doit être conçue pour permettre une plus grande transparence et une plus grande responsabilité, en fournissant des explications claires sur les choix algorithmiques et les décisions qui en résultent. Les utilisateurs de la technologie doivent être en mesure de comprendre les raisons pour lesquelles une décision a été prise, et ils doivent avoir la possibilité de contester cette décision si nécessaire.

VOTRE TECHNOLOGIE FOURNIT AUX UTILISATEURS DES **INFORMATIONS ACCESSIBLES ET FACILEMENT COMPRÉHENSIBLES PAR TOUS.**

Indicateurs

I1. Langage simple et accessible : Les informations sont présentées dans un langage simple et accessible que le grand public peut comprendre, sans utiliser de termes techniques ou médicaux complexes. Les outils/formats standardisés sont privilégiés (par exemple, les notices de médicaments). Un glossaire ou une liste de termes est fourni si nécessaire pour faciliter la compréhension des informations données, ainsi qu'un contenu supplémentaire sous forme de questions et réponses.

I2. Présentation claire des informations : Les informations sont présentées de manière claire et concise, en utilisant des titres et des sous-titres pour faciliter la lecture et la compréhension. Les informations orales ne sont pas présentées trop rapidement. Les illustrations et les graphiques peuvent aider à clarifier des informations complexes ou fournir une représentation visuelle des données.

I3. Utilisation de médias interactifs : Les médias interactifs tels que les vidéos et les animations peuvent aider à expliquer les concepts plus efficacement que le texte seul.

I4. Répétition des informations : Les informations clés sont répétées plusieurs fois dans le document ou la présentation pour faciliter la mémorisation et la compréhension.

I5. Commentaires des utilisateurs sur l'information : Le contenu de l'information a été élaboré et testé avec les utilisateurs, par exemple par l'intermédiaire d'associations de patients, d'associations de consommateurs ou d'une organisation telle que "Gezondheid en wetenschap" (Santé et science), afin d'améliorer la qualité, la pertinence et l'accessibilité de l'information et de veiller à ce qu'elle soit facilement compréhensible pour tous les utilisateurs.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE FOURNIT AUX UTILISATEURS DES **INFORMATIONS ACCESSIBLES ET FACILEMENT COMPRÉHENSIBLES PAR TOUS.**

Indicateurs

I6. Variété de canaux de communication : L'information est accessible via la solution elle-même, un site web, une plateforme en ligne dédiée ou un portail d'information accessible à tout moment, mais aussi via des brochures, des affiches pour les salles d'attente, etc. Des campagnes de communication et d'éducation ont été mises en place pour les patients et les professionnels.

I7. Aide interactive pour l'accès à l'information : La solution fournit une aide interactive pour accéder à l'information par le biais d'un service d'assistance, d'un chatbot, et éventuellement en proposant une personne de contact, etc.

VOTRE TECHNOLOGIE PERMET AUX UTILISATEURS DE **DÉCIDER DE MANIÈRE VÉRITABLEMENT ÉCLAIRÉE ET INDÉPENDANTE DE L'UTILISER OU NON.**

Indicateurs

I1. Choix de l'utilisateur d'utiliser la technologie : Les utilisateurs ont la liberté de décider d'utiliser ou non la technologie, et ce choix n'affectera pas la qualité des soins et du suivi de la santé qu'ils reçoivent. Pour ceux qui choisissent de ne pas utiliser la technologie, des alternatives sont disponibles.

I2. Choix de l'utilisateur de ne pas recevoir des informations : La technologie permet à l'utilisateur, s'il le souhaite, de ne pas recevoir d'informations.

PRINCIPE 4

Utiliser les données en toute sécurité pour la santé personnelle et l'intérêt public

Renforcer la confiance entre les personnes et les organisations lors de l'utilisation des données et des technologies. Permettre aux citoyens de posséder et de gérer leurs données personnelles ou d'en déléguer la gestion à un tiers de leur choix. Les aider à partager et à utiliser leurs données en toute sécurité afin d'améliorer leur santé et leur bien-être et de servir l'intérêt public.

OBJECTIF 1

Votre technologie offre aux citoyens la possibilité **de contrôler et de gérer leurs données ou de déléguer cette gestion à un tiers de** leur choix.

OBJECTIF 2

Votre technologie aide les utilisateurs à **partager** leurs données personnelles **en toute sécurité** avec les parties prenantes, avec la possibilité de **modifier le consentement à tout moment.**

OBJECTIF 3

Votre technologie permet aux citoyens d'**améliorer leur santé et leur bien-être** et de **servir l'intérêt public** grâce au partage des données.

VOTRE TECHNOLOGIE OFFRE AUX CITOYENS LA POSSIBILITÉ **DE CONTRÔLER ET DE GÉRER LEURS DONNÉES OU DE DÉLÉGUER CETTE GESTION À UN TIERS DE** LEUR CHOIX.

Indicateurs

I1. Transparence et communication sur le contrôle et la gestion des données : L'utilisateur est informé de manière claire et concise sur l'accès aux données et leur utilisation. Les utilisateurs sont informés de manière transparente du partage de leurs données personnelles, y compris de la finalité et de la durée du partage.

I2. L'accent est mis sur la gestion des données personnelles : La technologie offre aux utilisateurs un contenu informatif facile à comprendre pour les sensibiliser à l'importance de la gestion de leurs données personnelles, aux règles de confidentialité qui s'appliquent et à l'utilisation du consentement pour le partage de leurs données.

I3. Accès aux données : Les utilisateurs peuvent accéder à leurs données à tout moment, en fournissant une plateforme facile à utiliser pour visualiser leurs données.

I4. Modification et suppression des données : Les utilisateurs ont la possibilité de modifier ou de supprimer définitivement leurs données personnelles directement par l'intermédiaire de la plateforme, ce qui leur assure un contrôle total sur leurs informations.

I5. Contrôle du partage des données : Les utilisateurs peuvent facilement configurer l'accès à leurs données, sélectionner les personnes, organisations ou entités avec lesquelles ils souhaitent partager leurs informations, et ajuster ou révoquer cet accès à tout moment.

I6. Portabilité des données : L'utilisateur a la possibilité de récupérer ses données et de les transférer vers une autre plateforme ou un autre système si nécessaire.

I7. Délégation de la gestion des données : La technologie permet aux utilisateurs de désigner un tiers de confiance qui peut gérer leurs données en leur nom, avec des paramètres clairs pour définir la portée et la durée de cette délégation.

VOTRE TECHNOLOGIE AIDE LES UTILISATEURS À **PARTAGER** LEURS DONNÉES PERSONNELLES **EN TOUTE SÉCURITÉ** AVEC LES PARTIES PRENANTES, AVEC LA POSSIBILITÉ DE **MODIFIER LE CONSENTEMENT À TOUT MOMENT.**

Indicateurs

I1. Sécurité et confidentialité des données : La technologie garantit la sécurité des données de l'utilisateur, notamment en utilisant des protocoles de sécurité de pointe pour protéger les données contre une utilisation abusive ou non autorisée. En pratique, cela signifie qu'il faut mettre en œuvre l'authentification de l'utilisateur et des données pour garantir l'intégrité et l'authenticité des données, ainsi que le stockage sécurisé des données sur l'appareil, sur un ou plusieurs serveurs distants. Les violations de données, les atteintes à la confidentialité et les incidents de sécurité sont signalés de manière transparente.

I2. Sécurité des échanges de données : La technologie garantit la sécurité et la confidentialité des données échangées, conformément aux normes de protection des données personnelles et aux exigences de sécurité en vigueur dans le secteur des soins de santé.

I3. Information sur la sécurité et la confidentialité : Les utilisateurs sont informés des mesures de sécurité et de confidentialité, décrivant en détail la manière dont les données des utilisateurs sont collectées, stockées et utilisées, ainsi que les mesures prises pour protéger leurs données. Ils sont également informés de l'utilisation qui est faite de leurs données, de tout partage avec des tiers et de l'existence d'un consentement pour le partage des données.

I4. Consentement révocable : Les utilisateurs doivent donner leur consentement éclairé avant que leurs données ne soient collectées, stockées, utilisées ou partagées, en offrant une option explicite de refus de consentement. L'utilisateur a la possibilité de modifier son consentement à tout moment, en fournissant une option facile à utiliser pour révoquer son consentement.

I5. Traçabilité des données : Les utilisateurs peuvent suivre l'utilisation de leurs données personnelles et retirer leur consentement à tout moment.

VOTRE TECHNOLOGIE PERMET AUX CITOYENS D'**AMÉLIORER LEUR SANTÉ ET LEUR BIEN-ÊTRE** ET DE **SERVIR L'INTÉRÊT PUBLIC** GRÂCE AU PARTAGE DES DONNÉES.

Indicateurs

I1. Partage des données pour l'amélioration de la santé personnelle : Les utilisateurs ont la possibilité de partager leurs données de manière sélective avec des prestataires de soins de santé, des applications ou d'autres outils qui peuvent fournir un retour d'information ou des recommandations personnalisées, les aidant ainsi à améliorer leur propre santé et leur bien-être.

I2. Pertinence des données collectées : Les données sont collectées de manière pertinente (pertinence de l'information par rapport au contexte d'utilisation), tout en minimisant la quantité de données collectées (pas de collecte de données inutiles) pour le bien-être personnel du patient.

I3. Partage de données pour l'intérêt général : La technologie facilite le consentement de l'utilisateur pour le partage de données qui peuvent contribuer à faire avancer la recherche, à améliorer les traitements et les interventions, et à informer les politiques publiques, servant ainsi l'intérêt général de manière significative tout en sauvegardant la vie privée de l'utilisateur. Le partage des données personnelles est clairement défini et limité à un objectif légitime d'intérêt général.

I4. Transparence et communication sur le partage des données : Les utilisateurs sont informés de manière transparente du partage de leurs données personnelles, y compris de l'objectif et de la durée du partage. La technologie encourage les patients à partager leurs données dans l'intérêt général en communiquant à ce sujet, en fournissant des informations compréhensibles et en montrant les avantages (réciproques) ainsi que les inconvénients d'un tel partage (en donnant des exemples de résultats).

I5. Anonymisation des données : La technologie permet de partager les données dans l'intérêt général par l'anonymisation, la pseudonymisation, etc. des données collectées afin de garantir la protection de la vie privée de l'utilisateur.

PRINCIPE 5

Réduire les inégalités digitales et de santé

Améliorer les compétences technologiques et la littératie en santé et s'engager en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie pour tous. Inciter tout le monde à participer, y compris les personnes vulnérables et défavorisées, afin que personne ne soit laissé pour compte. Réduire les inégalités digitales et de santé plutôt que les accentuer.

OBJECTIF 1

Votre technologie facilite son utilisation efficace en **réduisant les barrières numériques** et en fournissant un soutien continu pour améliorer les **compétences technologiques** des utilisateurs.

OBJECTIF 2

Votre technologie aide les utilisateurs à trouver, comprendre, évaluer et appliquer les informations sur la santé en **réduisant les obstacles** à cet effet et en offrant un soutien continu pour **renforcer leurs compétences en littératie en santé**.

OBJECTIF 3

Votre technologie est **physiquement, cognitivement et financièrement accessible à tous les citoyens**, y compris les personnes vulnérables et défavorisées.

VOTRE TECHNOLOGIE FACILITE SON UTILISATION EFFICACE EN **RÉDUISANT LES BARRIÈRES NUMÉRIQUES** ET EN FOURNISSANT UN SOUTIEN CONTINU POUR AMÉLIORER LES **COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES** DES UTILISATEURS.

Indicateurs

I1. Contenu éducatif axé sur la technologie : La technologie propose des contenus informatifs présentés de manière pédagogique, tels que des guides d'utilisation, des vidéos explicatives, des visuels et des supports multimédias, afin d'aider les utilisateurs à comprendre l'utilisation d'une technologie en leur montrant comment effectuer des actions spécifiques. Des vidéos, infographies, images, animations et graphiques peuvent également faciliter l'explication de concepts complexes.

I2. Aide interactive à l'utilisation de la technologie : La technologie offre une assistance technique conviviale en ligne et hors ligne (par l'intermédiaire d'un service d'assistance, d'un chatbot (IA), etc.) pour résoudre tout problème pouvant survenir lors de l'utilisation de la technologie.

I3. Retour en temps réel sur la technologie : La technologie fournit un retour en temps réel (commentaires instantanés, tels que des messages d'erreur, des notifications et des mises à jour de statut) pour aider les utilisateurs à comprendre ce qui se passe lorsqu'ils interagissent avec elle. Les messages d'erreur et les notifications peuvent également aider les utilisateurs à éviter les erreurs et à utiliser la technologie de manière appropriée.

I4. Forums de soutien : La technologie offre des forums de soutien ou y fait référence afin de promouvoir la culture technologique en fournissant des informations utiles.

I5. Éducation et formation à la technologie : La technologie fournit des informations par le biais d'une formation destinée aux patients et aux professionnels (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, infirmières, etc.), ainsi qu'à toute personne compétente et de confiance qui peut servir d'intermédiaire et d'accompagnateur. Les programmes de formation aident les utilisateurs comprendre l'utilisation d'une technologie en leur montrant comment effectuer des actions spécifiques.

VOTRE TECHNOLOGIE AIDE LES UTILISATEURS À TROUVER, COMPRENDRE, ÉVALUER ET APPLIQUER LES INFORMATIONS SUR LA SANTÉ EN **RÉDUISANT LES OBSTACLES** À CET EFFET ET EN OFFRANT UN SOUTIEN CONTINU POUR **RENFORCER LEURS COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE EN SANTÉ**.

Indicateurs

I1. Contenu éducatif axé sur la santé : La technologie offre un contenu informatif délivré d'une manière éducative, par exemple sous forme d'images et de multimédia, afin d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les informations relatives à la santé et à la prévention. Les images, les vidéos et les graphiques peuvent aider les utilisateurs à visualiser les concepts de santé de manière plus claire et plus concise.

I2. Retour d'information en temps réel sur la santé : La technologie offre un retour d'information en temps réel (commentaires, notifications) pour aider les utilisateurs à mieux comprendre les conséquences de leurs choix en matière de santé.

I3. Aide interactive et accès direct à des experts de la santé : La technologie permet aux utilisateurs d'entrer directement en contact avec des experts de la santé, tels que des médecins ou des spécialistes, par le biais d'un chat intégré, d'appels vidéo ou d'autres outils de communication, afin de bénéficier de conseils personnalisés et d'un soutien supplémentaire en cas de besoin.

I4. Forums de patients : La technologie propose ou fait référence à des forums destinés aux patients et aux citoyens afin de promouvoir l'éducation à la santé en fournissant des informations utiles.

I5. Éducation et formation à la santé : Les utilisateurs bénéficient d'un programme de formation structuré qui non seulement explique les caractéristiques de la technologie liées à la santé, mais qui montre également comment ces caractéristiques peuvent être appliquées à leur propre situation de santé. Ce programme comprend des modules interactifs, des ateliers ou des tutoriels qui renforcent l'engagement et la compréhension de l'utilisateur.

VOTRE TECHNOLOGIE EST **PHYSIQUEMENT, COGNITIVEMENT ET FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE À TOUS LES CITOYENS**, Y COMPRIS LES PERSONNES VULNÉRABLES ET DÉFAVORISÉES.

Indicateurs

I1. Facilité d'utilisation de la technologie : La technologie est facile à utiliser pour les citoyens, afin qu'ils puissent accéder facilement aux informations et aux outils dont ils ont besoin pour gérer leur santé. Cela inclut des interfaces intuitives et une courbe d'apprentissage rapide, des conceptions familières, etc. pour réduire les obstacles à l'adoption. La solution peut également être développée avec des technologies dites ambiantes (immergées dans l'environnement), nécessitant peu ou pas d'interaction avec le citoyen.

I2. Accès facile à la technologie : La technologie est facilement accessible, que ce soit via un smartphone, une tablette ou un ordinateur, de sorte que le patient puisse y accéder à tout moment et de n'importe où. La technologie permet également d'accéder facilement aux informations sur la santé, y compris les résultats des tests et les rapports de laboratoire.

I3. Information sur les exigences techniques : Le citoyen est informé des exigences techniques nécessaires à l'utilisation de la technologie, telles que les exigences matérielles et logicielles.

I4. Informations sur les coûts : Le citoyen est informé des coûts liés à l'utilisation de la technologie, y compris les frais initiaux, les frais d'abonnement, les frais de maintenance et les éventuels frais supplémentaires.

I5. Accessibilité financière : La technologie est abordable pour tous les citoyens, quelle que soit leur situation socio-économique. Les coûts associés à l'utilisation de la technologie sont transparents et prévisibles.

I6. Accessibilité géographique : La technologie est géographiquement accessible à tous les citoyens, y compris ceux qui vivent dans des zones rurales ou éloignées. Les solutions numériques peuvent contribuer à résoudre ce problème.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE EST **PHYSIQUEMENT, COGNITIVEMENT ET FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE À TOUS LES CITOYENS**, Y COMPRIS LES PERSONNES VULNÉRABLES ET DÉFAVORISÉES.

Indicateurs

I7. Accessibilité linguistique et culturelle : La technologie est accessible à tous les citoyens, quelle que soit leur langue maternelle ou leur culture. Les interfaces de la technologie sont disponibles dans les langues locales et la solution tient compte des différences culturelles pour être pertinente et acceptable.

I8. Prise en compte des difficultés cognitives ou physiques : La technologie est facile à utiliser pour tous les citoyens, y compris ceux qui ont des difficultés cognitives ou physiques, qu'elles soient dues à la maladie, à l'âge avancé ou à toute autre raison. Les interfaces, le contenu et la manière dont il est diffusé (texte, aides audiovisuelles, etc.) sont simples, intuitifs et inclusifs pour permettre à tous les utilisateurs de s'en servir. Cela inclut, par exemple, les difficultés d'audition, de vision, de motricité, d'apprentissage, de lecture, etc.

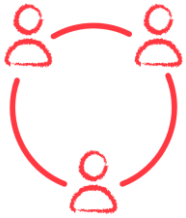

PRINCIPE 6

Créer une gouvernance participative

Créer une gouvernance participative et adaptative pour l'écosystème des technologies en santé. Encourager les citoyens et les parties prenantes à participer activement aux processus décisionnels. Ajuster les politiques en fonction de l'analyse des données, des nouvelles preuves scientifiques, de l'expérience et de l'expertise croissante, en veillant à ces politiques restent efficaces et répondent à l'évolution des besoins.

OBJECTIF 1

Des **mécanismes et des processus de gouvernance participative** sont en place pour guider le développement, l'utilisation et l'évaluation de votre technologie.

OBJECTIF 2

Les utilisateurs finaux et **toutes les parties prenantes concernées** ou leurs représentants sont **encouragés à participer activement à la gouvernance** de votre technologie.

OBJECTIF 3

La gouvernance participative de votre technologie est **régulièrement évaluée et adaptée aux enseignements collectifs** tirés des nouvelles données, de l'expérience, des preuves scientifiques et de l'expertise croissante, afin de garantir qu'elle reste efficace et qu'elle répond à l'évolution des besoins.

DES **MÉCANISMES ET DES PROCESSUS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE** SONT EN PLACE POUR GUIDER LE DÉVELOPPEMENT, L'UTILISATION ET L'ÉVALUATION DE VOTRE TECHNOLOGIE.

Indicateurs

I1. Implication des utilisateurs et des parties prenantes dans la gouvernance : Les utilisateurs et les parties prenantes, y compris les patients, les professionnels de la santé, les administrateurs du secteur de la santé et les développeurs de solutions technologiques, sont impliqués dans la gouvernance dès le début du développement de la technologie, depuis sa conception et sa phase de planification jusqu'à ses phases de mise en œuvre, d'utilisation et d'évaluation. Les parties prenantes sont informées des objectifs du projet et des processus qui seront utilisés pour atteindre ces objectifs.

I2. Définition claire des rôles et des responsabilités en matière de gouvernance : Les rôles et responsabilités de chaque utilisateur et partie prenante dans la gouvernance du projet sont clairement définis et communiqués de manière transparente et exhaustive. Le circuit de décision est clairement documenté et inclusif.

I3. Transparence et communication de la gouvernance : Les utilisateurs et les parties prenantes sont informés de manière transparente et régulière des progrès de la technologie, des défis rencontrés et des décisions prises. Une communication ouverte et régulière avec les utilisateurs et les parties prenantes est essentielle pour établir leur confiance et leur engagement à l'égard de la technologie.

LES UTILISATEURS FINAUX ET **TOUTES LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES** OU LEURS REPRÉSENTANTS SONT **ENCOURAGÉS À PARTICIPER ACTIVEMENT À LA GOUVERNANCE** DE VOTRE TECHNOLOGIE.

Indicateurs

I1. Participation active, continue et collaborative à la gouvernance : Les utilisateurs et les parties prenantes participent activement, continuellement et en collaboration à la gouvernance liée au développement, à la mise en œuvre, à l'utilisation et à l'évaluation de la technologie. Ils participent à la prise de décisions importantes et à la définition des objectifs et des priorités.

I2. Respect de la diversité : Les utilisateurs et les parties prenantes représentent une grande variété de besoins, d'expériences et de points de vue. La gouvernance technologique tient compte de cette diversité et veille à ce que toutes les voix soient entendues et prises en considération.

I3. Reconnaissance des participants : Les utilisateurs et les différentes parties prenantes sont reconnus pour leur participation active à la gouvernance de la technologie. Il peut s'agir d'une reconnaissance formelle de leur contribution, d'une participation à des événements ou à des conférences, ou d'une rémunération pour leur temps et leur expertise.

I4. Programmes complets de formation et de sensibilisation : Des programmes de formation et de sensibilisation complets sont mis en place pour motiver les utilisateurs et les parties prenantes à s'engager dans le processus de gouvernance. Ces programmes garantissent que les participants comprennent l'importance de leur rôle et disposent des connaissances et des outils nécessaires pour y contribuer efficacement.

LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DE VOTRE TECHNOLOGIE EST **RÉGULIÈREMENT ÉVALUÉE ET ADAPTÉE AUX ENSEIGNEMENTS COLLECTIFS** TIRÉS DES NOUVELLES DONNÉES, DE L'EXPÉRIENCE, DES PREUVES SCIENTIFIQUES ET DE L'EXPERTISE CROISSANTE, AFIN DE GARANTIR QU'ELLE RESTE EFFICACE ET QU'ELLE RÉPOND À L'ÉVOLUTION DES BESOINS.

Indicateurs

I1. Évaluation régulière de la gouvernance : La gouvernance de la technologie est régulièrement et systématiquement évaluée afin de mesurer les progrès accomplis et de déterminer si les objectifs sont effectivement atteints. L'évaluation repose sur des données concrètes et objectives et est réalisée par des parties prenantes indépendantes.

I2. Transparence et communication des résultats de l'évaluation de la gouvernance : Les résultats de l'évaluation de la gouvernance sont communiqués de manière transparente à tous les utilisateurs et parties prenantes concernés par la technologie. Ils sont encouragés à donner leur avis et à participer à la mise en œuvre de mesures correctives.

I3. Amélioration continue de la gouvernance : Les résultats de l'évaluation de la gouvernance sont utilisés pour déterminer les ajustements nécessaires afin de garantir que les objectifs sont effectivement atteints en fonction des nouvelles données, expériences et preuves, et pour mettre à jour et améliorer la gouvernance de la technologie.

I4. Adaptabilité de la gouvernance : La gouvernance de la technologie est flexible pour permettre des ajustements en réponse aux changements dans l'environnement ou l'écosystème technologique. Les membres de la gouvernance peuvent s'adapter à de nouveaux défis et à de nouvelles situations, y compris des changements sociétaux, sociaux et technologiques, en tirant les leçons de l'expérience et en apportant des changements pour améliorer le travail de gouvernance.

I5. Partage et gestion des connaissances : Les membres de la gouvernance partagent leurs connaissances et leurs compétences pour aider les autres membres à apprendre et à se développer, favorisant ainsi un apprentissage collectif continu. Ces connaissances sont mises en commun et les nouveaux membres peuvent y accéder, les comprendre et les intégrer dans leur pratique.

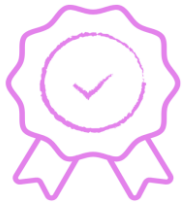

PRINCIPE 7

Mettre en œuvre l'assurance et le contrôle de la qualité

Mettre en œuvre des systèmes d'assurance qualité pour l'ensemble du processus d'innovation. Évaluer en permanence le développement et l'utilisation des données et des technologies. Le contrôle de la qualité doit porter sur le contenu, la confidentialité, la sécurité, la transparence, la traçabilité, l'interopérabilité, l'efficacité et l'inclusivité. Les connaissances doivent être fondées à la fois sur l'expérience et sur des preuves scientifiques. Introduire des labels de qualité pour diffuser les résultats de l'évaluation et les rendre facilement accessibles aux utilisateurs.

OBJECTIF 1

Votre technologie est **soumise à un système d'assurance et de contrôle de la qualité** mis en œuvre pour garantir la qualité du contenu, la confidentialité, la sécurité, la transparence, la traçabilité, l'interopérabilité, l'efficacité et l'inclusivité.

OBJECTIF 2

Votre technologie est **évaluée et améliorée en permanence**, sur la base l'expérience des utilisateurs et des preuves scientifiques.

OBJECTIF 3

Les **résultats de l'évaluation de votre technologie** sont **mis à la disposition** de toutes les parties prenantes et permettent aux utilisateurs de prendre des décisions éclairées concernant son utilisation.

VOTRE TECHNOLOGIE EST **SOUMISE À UN SYSTÈME D'ASSURANCE ET DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ** MIS EN ŒUVRE POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU CONTENU, LA CONFIDENTIALITÉ, LA SÉCURITÉ, LA TRANSPARENCE, LA TRAÇABILITÉ, L'INTEROPÉRABILITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'INCLUSIVITÉ.

Indicateurs

I1. Documentation transparente : Une documentation claire et accessible décrit les processus utilisés dans le système d'assurance et de contrôle de la qualité, permettant aux utilisateurs et aux parties prenantes de comprendre comment la qualité du contenu, la sécurité et d'autres facteurs critiques sont gérés.

I2. Contrôles de qualité complets : La technologie est soumise à des contrôles de qualité réguliers et systématiques afin de garantir que le contenu qu'elle fournit est exact, à jour, digne de confiance et conforme aux normes les plus strictes. Ces contrôles sont effectués à différents stades de développement et après les mises à jour.

I3. Traçabilité et pistes d'audit : La technologie conserve des journaux d'audit et des enregistrements de traçabilité détaillés qui documentent les modifications apportées au fil du temps, garantissant ainsi la transparence et permettant de rendre des comptes.

I4. Amélioration continue et adaptation proactive : Le système d'assurance et de contrôle de la qualité est conçu pour être dynamique, intégrant des audits réguliers, des examens et le retour d'information des parties prenantes afin de s'adapter de manière proactive à l'évolution des besoins, des défis et des nouvelles normes. Cela permet de s'assurer que la technologie reste efficace, pertinente et alignée sur les meilleures pratiques actuelles au fil du temps.

VOTRE TECHNOLOGIE EST **ÉVALUÉE ET AMÉLIORÉE EN PERMANENCE**, SUR LA BASE L'EXPÉRIENCE DES UTILISATEURS ET DES PREUVES SCIENTIFIQUES.

Indicateurs

I1. Des objectifs et des critères d'évaluation clairs : Les objectifs et les critères de l'évaluation sont clairement définis et compris par toutes les parties prenantes impliquées dans le processus d'évaluation.

I2. Collecte de données de qualité : Des données fiables et valables sont recueillies pour chaque critère d'évaluation, sur la base des commentaires des utilisateurs et des preuves scientifiques. Les données sont recueillies auprès de sources multiples, notamment les patients, les professionnels de la santé et les dossiers médicaux électroniques.

I3. Analyse de données de qualité : Les données recueillies sont analysées afin de déterminer les forces et les faiblesses de la technologie. L'analyse des données est effectuée de manière scientifique (objective et impartiale) par des experts indépendants. Par exemple, les données sont collectées sur des périodes suffisamment longues, des groupes de contrôle doivent être mis en place, etc.

I4. Participation des utilisateurs et des parties prenantes à l'évaluation : Les utilisateurs et les parties prenantes, y compris les patients et les citoyens, les professionnels de la santé, les administrateurs du secteur de la santé et les développeurs de solutions technologiques, sont impliqués dans le processus d'évaluation afin de s'assurer que leurs points de vue sont pris en compte. Les enquêtes, les groupes de discussion (par exemple, les comités de patients), les observations, les données d'utilisation, les commentaires laissés par les utilisateurs sur la solution, les évaluations en ligne (sur des sites web, des forums, etc.) sont autant de moyens de recueillir le retour d'information des utilisateurs et des parties prenantes.

I5. Prise en compte du cycle de vie dans l'évaluation : La technologie est évaluée tout au long de son cycle de vie, c'est-à-dire la conception, le développement, la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance et la fin de vie.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE EST **ÉVALUÉE ET AMÉLIORÉE EN PERMANENCE**, SUR LA BASE L'EXPÉRIENCE DES UTILISATEURS ET DES PREUVES SCIENTIFIQUES.

Indicateurs

I6. Évaluation continue de la technologie : La technologie est évaluée en permanence pour s'assurer que les résultats obtenus sont durables et continuent de répondre aux besoins des patients et des professionnels de la santé.

I7. Amélioration continue de la technologie : Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer la technologie et identifier les ajustements nécessaires pour s'assurer qu'elle atteint effectivement ses objectifs. Les mises à jour sont effectuées de manière exhaustive et proactive en fonction des résultats de l'évaluation et de l'évolution des connaissances. Ce processus permet de réagir rapidement à toute anomalie ou risque détecté, tout en intégrant en permanence les nouvelles connaissances et les progrès réalisés au fil du temps.

I8. Exhaustivité de l'évaluation : Quel que soit le nombre d'organisations et de personnes impliquées dans l'évaluation de la technologie, toutes les informations et tous les résultats de l'évaluation sont rassemblés pour fournir une compréhension globale et complète de l'évaluation.

LES **RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE VOTRE TECHNOLOGIE** SONT **MIS À LA DISPOSITION** DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES ET PERMETTENT AUX UTILISATEURS DE PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES CONCERNANT SON UTILISATION.

Indicateurs

I1. Informations sur les évaluations et les certifications : L'utilisateur est informé des évaluations et certifications obtenues par la technologie, telles que les certifications ISO 13485, ainsi que des évaluations réalisées par des tiers, telles que mHealthBelgium ou d'autres labels de qualité.

I2. Transparence et communication du processus d'évaluation : Le processus d'évaluation, avec ses objectifs, critères, méthodes d'analyse, responsables de l'évaluation, etc. est transparent et communiqué à toutes les parties prenantes.

I3. Accès aux résultats de l'évaluation : Les résultats et les conclusions de l'évaluation, ainsi que les lieux physiques ou virtuels où ils sont disponibles, sont activement communiqués de manière exhaustive à toutes les parties prenantes, et chacun est libre d'y accéder. Ces lieux tiennent compte des éventuelles difficultés d'accès d'un point de vue financier, géographique, culturel et linguistique, ou liées à des déficiences cognitives et physiques.

I4. Canaux de communication ouverts pour le retour d'information sur l'évaluation : La technologie garantit des canaux de communication ouverts et accessibles, tels qu'un numéro de téléphone, une adresse électronique et un forum interactif, dédiés aux questions et au retour d'information spécifiquement liés à l'évaluation de la technologie. Cela facilite un dialogue transparent, permettant aux parties prenantes et aux utilisateurs d'acquérir des connaissances et de prendre des décisions éclairées sur la base des résultats de l'évaluation.

PRINCIPE 8

Inscrire l'innovation dans des cadres sociétaux plus larges

Contrôler et évaluer l'impact de l'écosystème des technologies en santé sur la société dans le cadre plus large de la santé, de la démocratie, de la prévention, de l'éthique et de la durabilité. Veiller à ce que les technologies soient conformes aux principes internationaux et démocratiques fondamentaux. Mettre l'accent sur la prévention, les valeurs éthiques et les objectifs de développement durable dans la conception des innovations.

OBJECTIF 1

L'utilisation plus large de votre technologie permet **de minimiser les risques et d'améliorer la santé et la prévention**, créant ainsi un impact positif sur la société.

OBJECTIF 2

Votre technologie garantit une **répartition équitable des avantages en évitant les biais et la discrimination** lors de sa conception, son développement et son utilisation.

OBJECTIF 3

Votre technologie est développée et utilisée **conformément aux objectifs de développement durable** (ODD).

L'UTILISATION PLUS LARGE DE VOTRE TECHNOLOGIE PERMET **DE MINIMISER LES RISQUES ET D'AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION**, CRÉANT AINSI UN IMPACT POSITIF SUR LA SOCIÉTÉ.

Indicateurs

I1. Amélioration de la santé et atténuation des risques : La technologie intègre un processus structuré pour surveiller et améliorer en continu les résultats en matière de santé, tout en incluant des mesures solides pour identifier, évaluer et atténuer les préjudices potentiels. Ce processus garantit que les améliorations sont basées sur des preuves et mettent en priorité la sécurité et le bien-être des utilisateurs, favorisant ainsi un impact positif sur la société.

I2. Éducation et sensibilisation à la prévention : La technologie fournit des informations éducatives et des conseils de santé pour aider les patients à comprendre les facteurs de risque, à adopter un mode de vie sain et à prévenir les maladies. Elle sensibilise les patients aux pratiques préventives telles que la vaccination, le dépistage précoce, la gestion du stress, etc.

I3. Interventions préventives : La technologie permet la mise en œuvre d'interventions préventives, telles que des rappels de vaccination, des examens de dépistage, des conseils de prévention, des recommandations pour un mode de vie sain, etc. Elle permet d'évaluer l'efficacité des interventions préventives mises en œuvre, afin de les adapter si nécessaire.

I4. Impact social et sociétal : La technologie est conçue pour répondre aux besoins de ses utilisateurs et améliorer les résultats en matière de santé, garantissant ainsi un effet bénéfique sur la société. Elle peut également répondre aux besoins et aux défis du système de santé, tels que la pénurie de professionnels qualifiés, le vieillissement de la population et les enjeux liés aux maladies chroniques. L'adoption généralisée de la technologie est évaluée et démontrée comme contribuant significativement au bien-être sociétal, en favorisant une meilleure santé, la prévention et une qualité de vie accrue à grande échelle.

Plus

L'UTILISATION PLUS LARGE DE VOTRE TECHNOLOGIE PERMET **DE MINIMISER LES RISQUES ET D'AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION**, CRÉANT AINSI UN IMPACT POSITIF SUR LA SOCIÉTÉ.

Indicateurs

I5. Rapport coût-efficacité de la technologie : La technologie est rentable et économiquement viable. Elle apporte une valeur ajoutée par rapport aux coûts encourus pour son développement, son déploiement et sa maintenance. Elle permet de réduire les coûts des soins de santé, par exemple en diminuant le nombre de visites à l'hôpital, en utilisant plus efficacement les ressources de santé (gain de temps, meilleure coordination, etc.), etc.

VOTRE TECHNOLOGIE GARANTIT UNE **RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AVANTAGES EN ÉVITANT LES BIAIS ET LA DISCRIMINATION** LORS DE SA CONCEPTION, SON DÉVELOPPEMENT ET SON UTILISATION.

Indicateurs

I1. Équité et solidarité : Les avantages et les risques liés à l'utilisation de la technologie sont répartis de manière équitable entre les différents groupes de population, et les données collectées ne sont pas utilisées pour discriminer des individus ou des groupes. La technologie accorde une attention particulière aux besoins des groupes vulnérables de la société et veille à ce qu'ils bénéficient également d'un accès à la technologie.

I2. Évaluation complète des biais et discriminations : Une évaluation détaillée des biais et discriminations potentiels est réalisée tout au long de la conception, du développement et de l'utilisation de la technologie. Les biais sont détectés et atténués, avec des mises à jour fondées sur des recherches continues et des retours d'utilisateurs. Des audits réguliers sont menés pour garantir la transparence et maintenir la responsabilité, tandis que les évaluations visent à identifier et à traiter tous les risques. Ce processus assure une pleine conformité avec les principes et normes établis en matière de droits humains.

I3. Langage non stigmatisant : La technologie utilise un langage non stigmatisant et non sexiste pour décrire les maladies ou les problèmes de santé. Le choix des mots et des expressions est respectueux et inclusif pour tous les utilisateurs.

I4. Neutralité socio-économique : La solution est conçue pour garantir que des personnes de tous les milieux socio-économiques puissent l'utiliser sans se sentir stigmatisées. Des mesures sont mises en place pour éviter de renforcer les stéréotypes ou les biais liés au statut financier, en veillant à ce que l'accessibilité financière et la transparence des coûts ne créent pas de clivages sociaux.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE GARANTIT UNE **RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AVANTAGES EN ÉVITANT LES BIAIS ET LA DISCRIMINATION** LORS DE SA CONCEPTION, SON DÉVELOPPEMENT ET SON UTILISATION.

Indicateurs

I5. Neutralité géographique : La technologie garantit que les utilisateurs, quelle que soit leur situation géographique, y compris dans les zones rurales ou éloignées, ne sont pas stigmatisés ou désavantagés. La conception et la communication de la technologie empêchent toute perception négative ou tout préjugé à l'encontre des personnes vivant en dehors des centres urbains.

I6. Neutralité culturelle et linguistique : La technologie respecte et intègre la diversité linguistique et culturelle de ses utilisateurs afin d'éviter toute discrimination ou stigmatisation. Les interfaces et les interactions utilisateur sont développées pour être culturellement neutres et sensibles, garantissant que les personnes dont la langue ou les pratiques culturelles diffèrent de la norme ne soient pas désavantagées.

I7. Sensibilisation aux enjeux de stigmatisation liés à la santé : La technologie sensibilise les utilisateurs aux problèmes de stigmatisation liés à la santé mentale, aux maladies chroniques, etc., en les éduquant et en informant sur les causes, les symptômes et les traitements. Cela vise à réduire les incompréhensions et les préjugés à l'égard de ces conditions.

I8. Conditions de travail sûres et saines : Les conditions de travail des professionnels de la santé impliqués dans l'utilisation de la technologie, ainsi que les conditions de travail des concepteurs, fabricants et distributeurs de la solution, sont sûres et saines (sécurité, horaires de travail corrects, rémunération équitable, respect de la vie privée, etc.) et exemptes de toute discrimination (fondée sur l'âge, le sexe, la race, la religion, l'orientation sexuelle, etc.)

VOTRE TECHNOLOGIE EST DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE **CONFORMÉ-MENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** (ODD).

Indicateurs

Le développement et l'utilisation de solutions technologiques dans le domaine de la santé peuvent avoir un impact sur plusieurs objectifs de développement durable (ODD). Certains d'entre eux sont déjà pris en compte par d'autres principes directeurs, comme expliqué ci-dessous. Toutefois, l'un des ODD qui n'a pas encore été couvert par les principes et les indicateurs correspondants est l'ODD 12 (Consommation et production responsables). Une technologie conforme à cet objectif peut contribuer à réduire l'empreinte écologique des soins de santé. Voici des indicateurs qui démontrent l'alignement de la technologie sur l'ODD 12.

I1. Utilisation efficace des ressources naturelles : La technologie est conçue pour minimiser l'utilisation des ressources naturelles telles que l'énergie, l'eau et les matériaux.

I2. Faible consommation d'énergie : La technologie consomme le moins d'énergie possible, en utilisant des technologies à haut rendement énergétique ou en optimisant les processus pour éviter le gaspillage d'énergie.

I3. Réduction des déchets : La technologie est conçue pour minimiser la production de déchets et permettre le recyclage et la réutilisation des matériaux.

I4. Réduction des émissions : La technologie est conçue pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques.

I5. Analyse du cycle de vie : La technologie est évaluée sur l'ensemble de son cycle de vie, de la production à l'élimination, afin d'identifier les possibilités de réduction de l'impact sur l'environnement.

I6. Certification environnementale : La technologie est certifiée selon des normes environnementales telles que la norme ISO 14001, afin de garantir le respect des normes environnementales internationales.

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE EST DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE **CONFORMÉ-MENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** (ODD).

Indicateurs

I7. Sensibilisation à l'environnement : La technologie favorise la sensibilisation et l'engagement des utilisateurs à l'égard de l'environnement, en fournissant des informations sur les incidences environnementales et en encourageant un comportement éco-responsable.

I8. Frugalité : La technologie implique des exigences de production et de maintenance les plus faibles possibles, en se concentrant sur les fonctionnalités de base qui peuvent répondre aux besoins du plus grand nombre d'utilisateurs, en rendant la solution simple et sans ajouts superflus, performante et robuste pour tenir compte des différents contextes d'utilisation (conditions climatiques difficiles, facilité de transport, etc.).

Comme nous l'avons déjà mentionné, le développement et l'utilisation de solutions technologiques dans le domaine de la santé peuvent avoir un impact sur plusieurs ODD. Voici quelques exemples de la manière dont les principes sont alignés sur certains de ces objectifs.

***ODD 3 (Bonne santé et bien-être)** : Les technologies peuvent améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, promouvoir la prévention des maladies, améliorer le diagnostic et le traitement des maladies et améliorer la santé mentale. Les technologies peuvent également améliorer la gestion des épidémies et des pandémies (principes 1 et 8).*

***ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure)** : Les technologies peuvent contribuer à une innovation responsable dans le domaine des soins de santé, à la modernisation des infrastructures de soins de santé et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé (principe 6).*

***ODD 10 (Réduction des inégalités)** : Les technologies peuvent contribuer à réduire les inégalités en matière de santé en permettant un accès équitable aux soins de santé et en améliorant la qualité des soins pour tous, indépendamment du lieu de résidence ou du statut socio-économique (principe 5).*

Plus

VOTRE TECHNOLOGIE EST DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE **CONFORMÉ-MENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE** (ODD).

Indicateurs

ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) *: Les technologies peuvent contribuer à promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens à la gestion des soins de santé, et à améliorer la qualité des services de santé (principe 6).*

ODD 17 (Partenariats pour atteindre les objectifs) *: Les technologies peuvent stimuler la collaboration entre les professionnels de la santé, les patients, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les entreprises afin d'améliorer la santé et le bien-être (principes 2 et 6).*

RÉSUMÉ DES INDICATEURS

Tableau récapitulatif

Principe 1	O1	I1. Pertinence de la technologie
		I2. Recherche approfondie sur les besoins et les attentes des patients
		I3. Implication des professionnels de la santé dans les besoins et les attentes
		I4. Accessibilité des résultats de recherche sur les besoins et les attentes
	O2	I1. Personnalisation de la technologie
		I2. Adaptation et pertinence des informations
	O3	I1. Suivi et contrôle de la santé
		I2. Éducation et information pour l'autonomisation
		I3. Objectifs de santé intégrés pour le patient
		I4. Soutien à l'autogestion
		I5. Retour d'information en temps réel sur la santé

Principe 2	O1	I1. Amélioration de la coordination et de la communication entre les patients et les professionnels de santé
		I2. Intégration pour une expérience utilisateur complète
		I3. Implication des parties prenantes dans le développement
		I4. Échange d'idées et de connaissances entre les parties prenantes
		I5. Transparence et communication sur le développement technologique
		I6. Définition claire des rôles et des responsabilités en matière de développement
	O2	I1. Conformité aux normes et protocoles d'interopérabilité
		I2. Capacité à partager des données
		I3. Facilité d'intégration
		I4. Documentation et support technique pour l'interopérabilité
		I5. Normes ouvertes
		I6. Disponibilité du code source
		I7. Licence de source ouverte
		I8. Soutien de la communauté des développeurs
	O3	I1. Participation des patients au développement
		I2. Participation des patients après le lancement
		I3. Processus validé et accessible de participation des patients

Principe 3	O1	I1. Information sur les fonctionnalités de la technologie
		I2. Information sur la sécurité et la confidentialité
		I3. Informations sur les exigences techniques
		I4. Informations sur les coûts
		I5. Informations sur les évaluations et les certifications
		I6. Informations sur le fournisseur
		I7. Mise à jour des informations
		I8. Explicabilité
		I9. Justifiabilité
	O2	I1. Langage simple et accessible
		I2. Présentation claire des informations
		I3. Utilisation de médias interactifs
		I4. Répétition des informations
		I5. Commentaires des utilisateurs sur l'information
		I6. Variété de canaux de communication
		I7. Aide interactive pour l'accès à l'information
	O3	I1. Choix de l'utilisateur d'utiliser la technologie
		I2. Choix de l'utilisateur de ne pas recevoir des informations

Principe 4	O1	I1. Transparence et communication sur le contrôle et la gestion des données
		I2. L'accent est mis sur la gestion des données personnelles
		I3. Accès aux données
		I4. Modification et suppression des données
		I5. Contrôle du partage des données
		I6. Portabilité des données
		I7. Délégation de la gestion des données
	O2	I1. Sécurité et confidentialité des données
		I2. Sécurité des échanges de données
		I3. Information sur la sécurité et la confidentialité
		I4. Consentement révocable
		I5. Traçabilité des données
	O3	I1. Partage des données pour l'amélioration de la santé personnelle
		I2. Pertinence des données collectées
		I3. Partage de données pour l'intérêt général
		I4. Transparence et communication sur le partage des données
		I5. Anonymisation des données

Principe 5	O1	I1. Contenu éducatif axé sur la technologie
		I2. Aide interactive à l'utilisation de la technologie
		I3. Retour en temps réel sur la technologie
		I4. Forums de soutien
		I5. Éducation et formation à la technologie
	O2	I1. Contenu éducatif axé sur la santé
		I2. Retour d'information en temps réel sur la santé
		I3. Aide interactive et accès direct à des experts de la santé
		I4. Forums de patients
		I5. Éducation et formation à la santé
	O3	I1. Facilité d'utilisation de la technologie
		I2. Accès facile à la technologie
		I3. Information sur les exigences techniques
		I4. Informations sur les coûts
		I5. Accessibilité financière
		I6. Accessibilité géographique
		I7. Accessibilité linguistique et culturelle
		I8. Prise en compte des difficultés cognitives ou physiques

Principe 6	O1	I1. Implication des utilisateurs et des parties prenantes dans la gouvernance
		I2. Définition claire des rôles et des responsabilités en matière de gouvernance
		I3. Transparence et communication de la gouvernance
	O2	I1. Participation active, continue et collaborative à la gouvernance
		I2. Respect de la diversité
		I3. Reconnaissance des participants
		I4. Programmes complets de formation et de sensibilisation
	O3	I1. Évaluation régulière de la gouvernance
		I2. Transparence et communication des résultats de l'évaluation de la gouvernance
		I3. Amélioration continue de la gouvernance
		I4. Adaptabilité de la gouvernance
		I5. Partage et gestion des connaissances

Principe 7	O1	I1. Documentation transparente
		I2. Contrôles de qualité complets
		I3. Traçabilité et pistes d'audit
		I4. Amélioration continue et adaptation proactive
	O2	I1. Des objectifs et des critères d'évaluation clairs
		I2. Collecte de données de qualité
		I3. Analyse de données de qualité
		I4. Participation des utilisateurs et des parties prenantes à l'évaluation
		I5. Prise en compte du cycle de vie dans l'évaluation
		I6. Évaluation continue de la technologie
		I7. Amélioration continue de la technologie
		I8. Exhaustivité de l'évaluation
	O3	I1. Informations sur les évaluations et les certifications
		I2. Transparence et communication du processus d'évaluation
		I3. Accès aux résultats de l'évaluation
		I4. Canaux de communication ouverts pour le retour d'information sur l'évaluation

Principe 8	O1	I1. Amélioration de la santé et atténuation des risques
		I2. Éducation et sensibilisation à la prévention
		I3. Interventions préventives
		I4. Impact social et sociétal
		I5. Rapport coût-efficacité de la technologie
	O2	I1. Équité et solidarité
		I2. Évaluation complète des biais et discriminations
		I3. Langage non stigmatisant
		I4. Neutralité socio-économique
		I5. Neutralité géographique
		I6. Neutralité culturelle et linguistique
		I7. Sensibilisation aux enjeux de stigmatisation liés à la santé
		I8. Conditions de travail sûres et saines
	O3	I1. Utilisation efficace des ressources naturelles
		I2. Faible consommation d'énergie
		I3. Réduction des déchets
		I4. Réduction des émissions
		I5. Analyse du cycle de vie
		I6. Certification environnementale
		I7. Sensibilisation à l'environnement
		I8. Frugalité

LES PARTENAIRES DU PROJET

	Wallonie	Bruxelles	Flandre
Méthodologie	Yuza		THOMAS MORE
Représentants des patients-citoyens	LUSS – Ligue des usagers des services de santé		Vlaams Patiëntenplatform
Représentants des professionnels de la santé	Plw – Plateforme de Première Ligne Wallonne	BRUSANO	Academie Voor De Eerste Lijn; VIVEL
Représentants des développeurs de technologies (entreprises, universités, centres de recherche)	INFOPOLE Cluster TIC	hub.brussels lifetech – innovate further, care better	MEDVIA – The innovation cluster for better health

En partenariat média avec Numeri Care – Tomorrow's Medicine Today